

L'inflation au Maroc : des taux inédits aux enjeux multiples

Cette brève comporte une réflexion sur le rythme de l'inflation au Maroc en 2023 et les raisons de son accélération et ensuite sur ses conséquences différenciées selon les classes sociales.

En 2023, le Maroc a connu des taux d'inflation inégalés depuis le début des 90's (9,4 % en Mai, en glissement annuel) et inquiétants pour les catégories démunies de la population (18,4 % pour les produits alimentaires).

L'ampleur observée s'explique d'un côté par l'effet cumulatif (la transmission en chaîne) des hausses des prix de l'énergie et des transports¹, des prix des matières premières et des intrants (produits semi-finis). Ainsi les diverses unités de production répercutent sur leur prix de vente les hausses des coûts de production qu'elles subissent.

Le phénomène se généralise en boule de neige, et aussi d'autres agents économiques, y compris ceux exerçant dans le secteur informel, ont augmenté les prix des biens et services qu'ils offrent juste pour tenter de maintenir leur pouvoir d'achat (indépendamment de leurs coûts de production). Un coiffeur par exemple, va augmenter le tarif de ses coupes, car lui-même paye plus cher des produits alimentaires ou de transport.

L'inflation s'explique aussi en bonne partie aussi par les structures des marchés ; lorsque ceux-ci sont concentrés, c'est-à-dire lorsque l'offre est relativement restreinte à quelques opérateurs, ceci facilite leurs ententes et conduit à des positions de rente qui se traduisent par des abus qui aggravent l'accélération de la hausse des prix. En d'autres termes, ils profitent de l'ambiance générale à la hausse des prix pour gonfler leurs marges bénéficiaires. Les hausses de prix qu'ils pratiquent vont bien au-delà de la répercussion de la croissance de leurs coûts. Ce phénomène est vérifié au niveau international, celui des compagnies pétrolières² par exemple et est observé également au niveau interne au Maroc, quand on considère l'agroalimentaire et la distribution.

Quelques petits rappels aident à mieux styliser la compréhension. L'inflation est mesurée par les variations de l'indice des prix à la consommation (ou Indice du Coût de la Vie) entre périodes (tantôt un mois sur l'autre, tantôt en glissement annuel ...). Or cet indice est synthétique : il résume les variations des prix de tous les produits que comporte le panier de la ménagère, pondérées par l'importance de chaque produit dans ledit panier. Le poids du sel, de la viande, de la tomate n'est pas le même et il diffère d'une couche sociale à une autre. Ainsi comme le taux est calculé pour un ménage «représentatif » il ne reflète pas la réalité du vécu des populations. Celles-ci vont subir l'inflation de manières différentes selon les produits qu'elles consomment en réalité et la structure de leurs dépenses en général.

¹ Le Maroc importe la quasi-totalité des produits énergétiques qu'ils consomment. De plus, une erreur stratégique a conduit la fermeture de la seule compagnie de raffinage de pétrole dans pays ; ainsi il subit à la fois les augmentations des prix internationaux du pétrole brut, mais aussi les marges des raffineurs qui s'accroissent en pareil conjoncture

² Même quand le prix du brut a baissé, les compagnies de raffinage en ont profité pour simplement augmenter leurs marges bénéficiaires.

Dans le panier, il y a des produits dont les prix ne varient pas, le pain par exemple dont le prix est réglementé au Maroc, subventionné et plafonné. Mais il y a des produits et services dont les prix augmentent fortement, comme ceux des industries alimentaires ou des transports.

D'où l'intérêt de décomposer cet indice en considérant les différents biens et services.

- a) d'abord pour expliquer l'évolution du taux global d'inflation, on doit considérer le poids de chaque produit dans le panier. On parle de « coefficient budgétaire » de chaque bien : celui du sel par exemple est très bas, donc même si son prix augmente beaucoup, il n'affecte pas significativement le taux global de l'inflation ; à l'inverse les prix des transports ou de la viande pèsent lourd dans le budget des ménages, même une faible hausse va être fortement subie ;
- b) ensuite pour comprendre les causes ; on doit également étudier le mode de formation du prix de chaque produit (ou groupe de produits) pour mieux en situer les raisons : « objectives » (si inhérentes aux coûts des inputs, produits importés notamment) ou « abusives » (si inhérentes aux caractéristiques du marché et position de rente).

D'un autre côté, on sait qu'il existe deux grands types d'inflation :

- 1- L'inflation par les coûts : C'est lorsque le prix des intrants pour produire un bien augmente, cela se répercute automatiquement sur le prix de vente. Il en est de même si le coût des facteurs travail (salaires) ou capital (intérêt) progresse.
- 2- L'inflation par la demande : C'est lorsque par rapport à un équilibre à un moment donné, il se produit une augmentation de la demande par une raison ou une autre. Normalement à quantités produites égales il y aura une augmentation des prix.

Dans le cas du Maroc, les raisons de la forte hausse des prix se situent essentiellement du côté de l'offre : a) accroissement des coûts des produits importés (énergétiques, matières premières et produits semi-finis), b) choc d'offre pour les produits agricoles du fait de la sécheresse et c) comportements abusifs des industries concentrées (produits pétroliers et des industries alimentaires et activités de distribution). Ces opérateurs ont profité du climat d'inflation pour augmenter artificiellement leurs marges de profits. Nous avons même observé le phénomène de "shrinkflation" ou "réduflation" qui consiste, surtout pour les produits alimentaires, à réduire la quantité dans le produit vendu en maintenant le même niveau de prix.

- c) La décomposition de l'indice est à faire enfin pour en apprécier les conséquences selon les niveaux de vie ou strates de la population. On relève ainsi que l'inflation observée cette année au Maroc affecte plus durement les classes pauvres. La part des produits alimentaires est à la fois prépondérante dans leur budget (50,3 % dans le premier décile³) et aussi plus élevée que celle observée chez les ménages du décile des plus riches (25,9 %). Or l'augmentation des produits alimentaires a atteint 18,4 % ? près du double du taux global d'inflation (9,4 %). En d'autres termes, les produits non alimentaires qui représentent la part importante du budget des ménages aisés, ont bien moins progressé.

Qu'en est-il des mesures palliatives et des tendances futures ?

La réponse via la politique monétaire qui consiste en une augmentation du taux directeur de Bank Al Maghrib (la banque centrale) ne semble pas appropriée car il ne s'agit pas d'une inflation par la demande (consommation ou investissement) qu'il conviendrait de maîtriser⁴.

³ Les 10 % les plus pauvres.

⁴ Il y a des quartiers populaires ou des magasins ont fermé faute de demande, dissuadée par l'augmentation des prix : les ménages n'ont pas les moyens. La deuxième composante de la demande est l'investissement, or au Maroc il y a deux aspects à avoir en tête

En fait, dans la conjoncture actuelle assez préoccupante au Maroc, car il en va du pouvoir d'achat de larges couches de la population, de la stabilité sociale et plus tard de la compétitivité de l'économie, ce sont d'autres institutions publiques qui sont sollicitées pour faire la part des choses et permettre aux autorités publiques d'agir en conséquence. Il s'agit d'abord du Ministère du Commerce et de l'Industrie et de l'instance nationale chargée de la surveillance de la concurrence. Leur rôle consisterait à étudier la formation des prix, pour la première et les positions dominantes pour la seconde. Elles peuvent être épaulées par d'autres institutions : l'Office Des Changes qui dispose de données sur les tendances des coûts réels des produits importés, la Direction Générale des Impôts dont les experts connaissent les structures des charges des unités de production (et peuvent extrapoler au niveau des branches ou secteurs concernés), l'Inspection Générale des Finances et la cours des Comptes qui l'une comme l'autre disposent d'auditeurs chevronnés.

Une fois établi un diagnostic approfondi, il sera alors possible d'établir des stratégies pour juguler l'inflation :

- i) Une action de contrôle des marges avec des sanctions ou un plafonnement des prix, quand il s'agit d'abus ou d'effets d'aubaine inhérents à des structures de marché qui entravent la concurrence⁵,
- ii) Une action sur les coûts des intrants : comme avec l'inflation il est d'usage d'observer de fortes hausses des recettes de TVA, cela va relâcher les pressions sur les objectifs de déficit public et donc il peut être envisagé de réduire provisoirement les taux sur les produits qui le nécessitent, selon le diagnostic approfondi mentionné précédemment.

Les tendances futures devraient normalement aller vers une décélération du rythme d'inflation. Cela ne signifie pas que les prix vont baisser. Leur hausse va se ralentir sous l'effet de plusieurs facteurs : a) la détente sur les marchés internationaux, avec la stabilisation de l'envolée des prix des matières premières et des coûts de transport et de la logistique (les effets de la crise sanitaire s'estompent), b) les actions déployées par les pouvoirs publics (quelques campagnes de contrôle sur les marchés) et c) l'atténuation des effets en chaîne des chocs initiaux sur les coûts des intrants. Enfin, il importe de noter que la hausse à partir de niveaux déjà élevés des prix est plus faible que celle qui part de bas niveaux des prix.

-
- 1- le taux directeur est sensé agir sur le taux d'intérêt, mais ce dernier n'est pas le facteur déterminant du niveau de l'investissement.
 - 2- Au Maroc dans le financement de l'investissement des entreprises, le crédit représente seulement 20%. On relève d'ailleurs que les entreprises sont globalement sous endettées parce que beaucoup d'entre elles n'ont pas accès aux crédits. Par contre celles qui ont accès aux crédits (peu nombreuses) sont surendettées.

⁵ Au Maroc, la timidité des actions de régulation tient d'une part à une compréhension étriquée du rôle qui incombe au marché. Avoir une économie libérale est une chose, pour laisser s'épanouir les initiatives, mais avoir une anarchie dans les comportements, nuit aux équilibres économiques et sociaux. Les autorités ont un rôle déterminant à jouer pour que les mécanismes du marché puissent fonctionner sans entrave : concentration, barrière à l'entrée, ententes d'oligopoles, position dominante... Or on sait que les grandes surfaces par exemple, ont une position dominante par rapport aux consommateurs et même vis à vis des fournisseurs dans certains cas. La timidité tient en fait aussi au rôle des groupes de pression.